

Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

PROCES VERBAL N°5

Relevés de décisions - Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux

Visioconférence du 23 décembre 2024

PRÉSENTS

Madame	Christine LOMBARD	Membre
Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN	Président
	Philippe MANIEL	Membre
	Robert VINCENT	Membre

EXCUSÉS

Messieurs	Thibault PORTALEZ	Membre
	Félix MUTIO	Membre
	Benoît BEZU	Membre

ASSISTENT

Madame	Manon GYSEMBERG	Assistante juridique
Monsieur	Alex DRU	Responsable juridique

Le 23 décembre 2024, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Elle a analysé la situation financière de ces clubs ainsi que celle de l'ensemble des autres clubs évoluant en championnat Elite au cours de la saison 2024/2025.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Date de publication : 29/01/2025

ETUDIANT CLUB ORLEANAIS

- Pénalité financière ;
- Rétrogradation administrative à titre conservatoire.

VBC CHALON SUR SAONE

- Pénalité financière ;
- Préconisations ;
- Avertissements.

VINCENNES VOLLEY CLUB

- Mise en demeure ;
- Préconisations ;
- Avertissements.

VITROLLES SPORTS VOLLEY-BALL

- Pénalité financière ;
- Rétrogradation administrative à titre conservatoire.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

